

États financiers

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013

Non audité

COMPTE RENDU

Note: Ces états financiers trimestriels doivent être lus en parallèle avec les états financiers vérifiés du 31 mars 2013 du Musée canadien des civilisations et avec le présent compte rendu.

APERÇU

La Société s'est engagée à maintenir de solides bases financières et opérationnelles afin d'assurer la prestation de services et de programmes muséaux de qualité. En réponse à l'orientation stratégique de son conseil d'administration, elle intègre l'imputabilité dans la planification de ses activités et l'établissement de ses rapports. La Société a instauré une culture de gestion qui privilégie l'excellence et l'adaptation aux meilleures pratiques d'amélioration continue. Dans l'exercice de son mandat, elle relève du Parlement et des Canadiennes et Canadiens.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

En juin 2009, le conseil d'administration de la Société a approuvé quatre orientations stratégiques qui présentent de nouvelles priorités et élargissent le champ d'activité de la Société. Ces orientations demeurent pertinentes et essentielles pour remplir le mandat national de la Société et promouvoir un haut niveau d'excellence muséologique et d'innovation. Un ensemble détaillé d'objectifs est fixé pour chaque aspect. Les quatre orientations stratégiques de la Société sont les suivantes :

EXCELLENCE ET PERTINENCE MUSÉOLOGIQUES : Enrichir ses collections nationales et élargir ses recherches en matière de conservation, afin de mieux refléter et présenter les récits, les symboles et les réalisations du pays dans les dimensions sociale, culturelle, humaine, militaire et politique de la vie au Canada.

PRÉSENTER LES MUSÉES AUX CANADIENS : Accroître ses efforts pour devenir mieux connue, plus accessible et de plus en plus pertinente dans toutes les régions du Canada et à l'échelle internationale par le truchement d'initiatives muséales novatrices et attirantes, ainsi que par des programmes de diffusion.

SE CONCENTRER SUR LES RÉSULTATS : Conserver ses pratiques de gestion disciplinées tout en se montrant flexible et réactive aux conditions changeantes. Le personnel élaborera des outils et des procédures permettant une production plus efficace de rapports sur les activités et les résultats.

FINANCEMENT ET COLLECTE DE FONDS : Accroître ses ressources financières par diverses sources supplémentaires de revenus, notamment les commandites d'entreprise, les partenariats et la philanthropie sollicitée dans toutes les régions du pays de même que les recettes de sources commerciales.

MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers tiennent compte de la modification des conventions comptables pour les artefacts donnés. Les artefacts donnés sont maintenant considérés comme un revenu des dons, à leur juste valeur marchande, assorti d'une dépense afférente aux acquisitions pour la collection. Les montants comparatifs précédents ont été calculés de nouveau de façon à tenir compte de ce changement.

Les dons d'artefacts n'étaient auparavant pas reportés dans les états financiers. Cette procédure ne correspondait pas au traitement des commandites en nature, qui sont reconnues à leur juste valeur marchande au moment du don. De plus, bien que les dons d'artefacts ne diffèrent pas fondamentalement des dons en espèces, qui sont ensuite utilisés pour obtenir des artefacts, ces deux éléments étaient traités différemment dans les états financiers. Le don d'artefacts ne figurait pas dans les états financiers,

tandis que les dons en espèces et l'usage fait de ces dons pour obtenir des artefacts apparaissent comme des revenus et des dépenses dans les états financiers.

Les répercussions de ce changement sur les conventions comptables sont discutées dans les notes 2 et 6 des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats nets d'exploitation au 30 septembre 2013 étaient légèrement en dessous de ceux de l'année précédente; ils s'élevaient à 300 000 \$ par rapport à 707 000 \$ pour l'exercice précédent.

Les crédits parlementaires au 30 septembre 2013 affichaient un montant de 33,3 M\$, comparativement à 35,4 M\$ pour l'exercice précédent. La réduction des crédits était principalement attribuable à l'expiration en 2012-2013 du financement provenant du budget 2008.

Les recettes d'exploitation globales étaient légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent et s'élevaient à 8,4 M\$ (comparativement à 8,2 M\$ au 30 septembre 2012). Au 30 septembre 2013, la fréquentation des deux musées était inférieure à celle de l'exercice précédent et à celle prévue au budget, cependant les recettes découlant des entrées et programmes étaient comparables à celles de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des droits d'entrée. Le montant associé à la location d'installations et aux concessions a augmenté de 451 000 \$ comparativement à l'exercice précédent en raison du dernier versement du précédent fournisseur de services de restauration à la fin de son contrat et de l'augmentation des revenus locatifs et des recettes connexes.

Les dépenses de fonctionnement étaient inférieures à celles de l'exercice précédent et s'élevaient à 44,2 M\$ (46,0 M\$ en 2012-2013). La diminution des dépenses est principalement attribuable à :

- Une diminution des coûts de consultation des systèmes d'information;
- Une diminution des acquisitions pour la collection.

La Société continue d'examiner ses dépenses pour trouver des occasions de réduire les coûts au moyen de la renégociation de contrats et de gains d'efficacité. Toutefois, certains coûts indépendants de la volonté de la Société, tels que le paiement versé en remplacement d'impôts (fonciers) et d'autres frais fixes, ne cessent d'augmenter.

BILAN

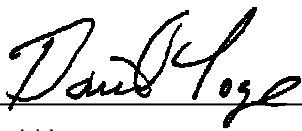
Le 30 septembre 2013, la Société détenait, entre autres placements, des papiers du véhicule d'actifs cadre (MAV). La juste valeur des papiers MAVII est fondée sur l'analyse conjecturale du marché qu'effectue la Société. Le 31 mars 2013, les papiers MAVII ont été consignés à leur juste valeur estimative. La Société a maintenu cette évaluation au 30 septembre 2013.

Le Fonds de la collection nationale sert à l'acquisition de pièces et objets d'intérêt muséologique par le Musée canadien des civilisations et le Musée canadien de la guerre. Le 30 septembre 2013, Le Fonds de la collection nationale s'élevait à 9,1 millions de dollars.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



David Loye
Directeur administratif



Linda Hurdle
Dirigeante principale des finances

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

État de la situation financière

Au
(en milliers de dollars)

Page 1

	30 septembre 2013		31 mars 2013	
Actif				
Actif à court terme :				
Trésorerie	3 045	\$	12 396	\$
Placements	3 261		3 097	
Créances	1 044		3 235	
Stocks	982		890	
Charges payées d'avances	613		384	
	<u>8 945</u>		<u>20 002</u>	
Encaisse affectée	1 936		1 721	
Encaisse et placements affectés - Fonds de la collection nationale	9 056		8 971	
Placements	37 956		36 079	
Collection	1		1	
Immobilisations	255 569		260 715	
	<u>313 463</u>	<u>\$</u>	<u>327 489</u>	<u>\$</u>
Passifs et capitaux propres				
Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer	12 474	\$	18 673	\$
Apports reportés et produit reporté (note 3)	3 607		3 750	
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	2 362		2 668	
	<u>18 443</u>		<u>25 091</u>	
Apports reportés - Fonds de la collection nationale (note 4)	9 056		8 971	
Apports reportés liés aux immobilisations (note 5)	217 929		225 101	
Avantages sociaux futurs	5 553		5 373	
	<u>250 981</u>		<u>264 536</u>	
Actif net :				
Non affecté	19 719		19 419	
Investissement en immobilisations	40 868		40 868	
Gains de réévaluation cumulés	1 895		2 666	
	<u>62 482</u>		<u>62 953</u>	
	<u>313 463</u>	<u>\$</u>	<u>327 489</u>	<u>\$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

État des résultats d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 2

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Produits :				
Dons et commandites (note 2, 6)	2 117 \$	1 998 \$	2 283 \$	2 339 \$
Intérêts	343	348	673	690
Gain (perte) sur les placements	(44)	101	(145)	101
Exploitation (tableau 1)	4 477	4 741	8 401	8 226
	6 893	7 188	11 212	11 356
Charges (tableau 2) :				
Collection et recherche	4 716 \$	5 653 \$	7 365 \$	9 172 \$
Exposition, éducation et communication	4 136	4 086	8 329	8 469
Locaux	10 463	10 200	20 485	20 038
Gestion de la Société	4 177	4 285	8 024	8 333
	23 492	24 224	44 203	46 012
Résultats d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	(16 599)	(17 036)	(32 991)	(34 656)
Crédits parlementaires (note 7)	18 343	19 050	33 291	35 363
Résultat net	1 744 \$	2 014 \$	300 \$	707 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

État des gains et des pertes de réévaluation

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 3

	<u>30 septembre</u> <u>2013</u>		<u>30 septembre</u> <u>2012</u>	
Gains de réévaluation cumulés, debut de l'exercice	2 666	\$	1 575	\$
Gains (pertes) non réalisés attribués aux :				
Obligations à court terme	(19)		(45)	
Obligations à long terme	(884)		181	
Montants reclassés dans l'état des résultats :				
Obligations à court terme	132		-	
Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation accumulés pour la période	(771)		136	
Gains de réévaluation cumulées, fin du trimestre	1 895	\$	1 711	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

État de l'évolution de l'actif net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 4

	Non affecté	Investissement en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30 septembre 2013	30 septembre 2012
Actif net, début de l'exercice	19 419 \$	40 868 \$	2 666 \$	62 953 \$	64 868 \$
Résultat net	300	-	-	300	707
Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation accumulés	-	-	(771)	(771)	136
Actif net, fin du trimestre	19 719 \$	40 868 \$	1 895 \$	62 482 \$	65 711 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

État des flux de trésorerie

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 5

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Activités de fonctionnement :				
Encaissements (clients)	4 652 \$	5 318 \$	8 790 \$	9 365 \$
Encaissements (crédits parlementaires)	18 339	19 576	34 697	37 437
Décaissements (personnel et fournisseurs)	(25 846)	(25 489)	(48 765)	(47 630)
Intérêts reçus	343	348	673	690
Flux de trésorerie net provenant des activités de fonctionnement	(2 512)	(247)	(4 605)	(138)
Activités de placement :				
(Augmentation) diminution des placements à long terme	62	166	(2 812)	205
(Augmentation) de l'encaisse et des placements affectés	(162)	(568)	(300)	(1 262)
Flux de trésorerie net provenant des activités de placement	(100)	(402)	(3 112)	(1 057)
Activités d'investissement en immobilisations :				
Acquisition d'immobilisations	(687)	(1 008)	(2 183)	(1 719)
Activités de financement :				
Crédit parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations	115	391	157	617
Apports affectés et revenus de placement connexes	172	64	392	326
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	287	455	549	943
Diminution de la trésorerie	(3 012)	(1 202)	(9 351)	(1 971)
Trésorerie, début de la période	6 057	8 754	12 396	9 523
Trésorerie, fin du trimestre	3 045 \$	7 552 \$	3 045 \$	7 552 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 des Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, et la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les principales conventions comptables sont les suivants.

(a) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, l'encaisse et les placements en obligations sont classés dans la catégorie de la juste valeur et les placements en obligations du véhicule d'actifs cadre sont désignés dans la catégorie de la juste valeur. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des placements en obligations et en obligations du véhicule d'actifs cadre sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation à la fin de chaque période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des investissements avec l'encaisse affectée sont reflétés dans la valeur de l'encaisse affectée.

La juste valeur est déterminée pour les véhicules d'actifs cadres (VAC) au moyen d'une valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des hypothèses sur le marché. Tous les autres actifs financiers classés dans la catégorie de la juste valeur sont évalués au prix du marché en fonction du cours acheteur officiel. Les ventes et les achats de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts d'opération liés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

Les créances: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

Les créditeurs et charges à payer: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats. Pour la Société, le montant de l'évaluation initiale de tous les créditeurs à court terme approche la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

(b) Trésorerie

La trésorerie est constitué de dépôts auprès d'institutions financières dont les fonds peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

(c) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

(d) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 \$ lui est attribuée à l'état de la situation financière, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires, page 7

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Collection (suite)

Les objets achetés pour la collection de la Société sont passés en charges au cours de l'exercice d'acquisition.

(e) Immobilisations

Les immobilisations qui sont la propriété de la Société sont évaluées au coût, moins amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, et un montant correspondant est crédité directement à l'investissement en immobilisations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Actif	Vie utile
Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Véhicules motorisés	5 ans

Les droits cinématographiques représentent les coûts associés à l'investissement de la Société dans la production d'un film IMAX ou OMNIMAX. L'investissement dans les films est initialement comptabilisé comme immobilisation et passé en charges au cours de la période de projection initiale des films.

(f) Conversion des devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. L'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la fin de la période. Les gains et pertes réalisés découlant de la conversion des devises étrangères sont présentés dans l'état des résultats.

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Régime de retraite

Tous les employés éligibles de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »). Il s'agit d'un régime contributif établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs (suite)

(i) Régime de retraite (suite)

cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas une obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou un déficit de capitalisation. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite.

(ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre aux retraités et aux salariés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées. Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction de l'indexation des salaires, taux d'actualisation, des âges de départ à la retraite et des coûts de soins de santé et dentaires anticipés.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) de l'obligation au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs admissibles à ces avantages complémentaires de retraite est de 11,9 ans.

(iii) Congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquèrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations. Le passif et la charge sont établis au moyen d'une méthode actuarielle. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs admissibles à ces congés de maladie est de 11,9 ans.

(iv) Indemnités de départ

La Société a modifié les indemnités de départ pour tous les employés. Suite à cette modification, les employés avaient le choix de recevoir immédiatement le versement de leur

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs (suite)

(iv) Indemnités de départ (suite)

indemnité de départ gagnée, d'en reporter le paiement jusqu'à leur retraite ou une combinaison des deux options en fonction de leurs années de service continu auprès de la Société. La direction a déterminé l'obligation au titre des prestations constituées au moyen d'une méthode de répartition des prestations fondée sur des hypothèses et des estimations les plus probables liées à des facteurs tels que le taux d'actualisation, l'inflation, le roulement prévu et les retraites ainsi que les taux de mortalité. Ces indemnités constituent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs admissibles à ces indemnités de départ est de 11,9 ans.

(h) Constatation des produits

(i) Activités du Musée

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, du cinéma IMAX, des locations de salles, des comptoirs de vente d'aliments, du stationnement, des ventes des boutiques, des publications et des redevances attribuables à la reproduction des produits vendus en boutique ainsi qu'à la distribution de films. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la vente des biens ou la prestation des services.

(ii) Adhésions

Les produits de la vente d'adhésions sont comptabilisés sur la durée de la période d'admissibilité à l'adhésion.

(iii) Expositions itinérantes

Les produits tirés de la location d'expositions itinérantes sont comptabilisés sur la durée de l'exposition dans chaque endroit.

(iv) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

(v) Commandites en espèces

Les commandites en espèces non affectées sont comptabilisées comme produits au moment où elles sont reçues, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Constatation des produits (suite)

(v) Commandites en espèces (suite)

façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les commandites en espèces grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que produits au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies.

(vi) Dons en espèces

Les dons en espèces sont constitués d'apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, telles que les personnes, les fondations et les sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées. Les revenus de placements grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats dans la période au cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées.

(vii) Commandites en nature et dons d'artéfacts

Les produits des biens et des services reçus en nature ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur de marché au moment de la réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à titre de revenus selon leur juste valeur marchande dans la période où ces trois critères précis sont respectés : i) le don de l'objet d'intérêt muséologique a été approuvé par le Comité d'acquisition des collections de la Société, ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société et iii) une juste valeur marchande a été assignée à l'objet d'intérêt muséologique donné. La comptabilisation des dons d'objet d'intérêt muséologique entraîne l'établissement d'une dépense compensatoire afférente aux acquisitions pour la collection.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(viii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada verse des fonds sous forme de contribution à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit est autorisé.

(ix) Autres produits

Les autres produits résultent principalement des services de bibliothèque, de reproduction photographique, de conservation et de coordination de la production d'activités spéciales, ainsi que des gains sur la cession de biens. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où a lieu la vente des biens ou la prestation des services.

(x) Services de bénévoles

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers

(i) Éventualités

Dans le cadre de ses activités habituelles, la Société est liée à diverses réclamations ou actions en justice. Certains de ces passifs potentiels peuvent devenir des passifs réels selon qu'un ou plusieurs événements se concrétisent ou pas. Lorsqu'un événement futur est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut estimer raisonnablement une perte, on ajoute un passif et l'on consigne une dépense dans les états financiers de la Société.

(j) Incertitude relative à la mesure

Pour établir des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les passifs liés aux salariés, les passifs éventuels, l'évaluation des billets du véhicule d'actifs cadre et la durée

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires, page 12

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

(j) Incertitude relative à la mesure (suite)

de vie utile estimative des immobilisations. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

2. Modification des méthodes comptables :

En 2012-13, la Société a modifié ses conventions comptables relatives à l'enregistrement des dons d'artéfacts. Les dons d'artéfacts sont maintenant comptabilisés à titre de dons selon leur juste valeur marchande pendant la période où ces trois critères précis sont respectés : i) le don de l'artéfact a été approuvé par le Comité d'acquisition des collections de la Société, ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société et iii) une juste valeur marchande a été assignée à l'objet d'intérêt muséologique donné. La comptabilisation des dons d'objet d'intérêt muséologique entraîne l'établissement d'une dépense compensatoire afférente aux acquisitions pour la collection.

Par le passé, la convention comptable pour l'acquisition d'artéfacts prévoyait des traitements différents selon que l'objet était acquis par achat ou par don, les objets achetés figurant à l'état des résultats d'exploitation comme une dépense pour l'année de l'acquisition. Si l'achat de l'artéfact est financé par une fiducie ou par le Fonds de la collection nationale, le revenu correspondant est également comptabilisé au moment de l'acquisition. La politique relative aux commandites en nature prévoit que les revenus et les dépenses compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur marchande au moment de la réception.

Ce changement de convention comptable vise à assurer plus de cohérence avec la méthode en vigueur pour la comptabilisation des commandites en nature et à procurer aux lecteurs des états financiers une compréhension plus complète des activités de la Société relatives à ses collections et à son financement.

L'incidence de ce changement de méthode comptable sur les données comparatives est la suivante :

Sommaire des redressements

État des résultats

Résultat net pour la période se terminant le 30 septembre 2012 :

Gain pour la période, selon les états antérieurs	707 \$
Redressement des produits de dons et commandites	1 593
Redressement des charges de la collection et recherche	(1 593)

Résultat net, tel que présenté	707 \$
--------------------------------	--------

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Notes complémentaires, page 13

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Note 3 - Apports reportés et produits reportés :

Les apports reportés et produits reportés se présentent comme suit :

	30 septembre		31 mars	
	2013		2013	
Apports reportés de sources non gouvernementales	1 936	\$	1 721	\$
Crédits parlementaires reportés	955		1 181	
Total des apports reportés	2 891		2 902	
Produits reportés - biens et services	716		848	
Solde, fin du trimestre	3 607	\$	3 750	\$

La variation du solde d'apports reportés au cour du trimestre se présente comme suit :

	30 septembre		31 mars	
	2013		2013	
Solde, début de l'exercice	2 902	\$	1 591	\$
Ajouts :				
Apports affectés reçus de sources non gouvernementales	231		661	
Crédits parlementaires affectés reçus	-		984	
Revenus de placements reportés	6		10	
	237		1 655	
Déductions :				
Montants transférés vers le Fonds de la collection nationale (note 4)	-		(113)	
Montants comptabilisés à titre de produits	(248)		(231)	
	(248)		(344)	
Solde, fin du trimestre	2 891	\$	2 902	\$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Notes complémentaires, page 14

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013

(en milliers de dollars)

Note 4 - Apports reportés pour le Fonds de la collection nationale :

Les apports reportés pour le Fonds de la collection nationale sont les suivants :

	30 septembre		31 mars	
	2013		2013	
Crédits parlementaires reportés	7 257	\$	7 225	\$
Apports d'entités non gouvernementales	1 799		1 746	
Solde, fin du trimestre	9 056	\$	8 971	\$

La variation du solde des apports reportés se présente comme suit :

	30 septembre		31 mars	
	2013		2013	
Solde, début de l'exercice	8 971	\$	7 903	\$
Ajouts :				
Crédits parlementaires affectés au Fonds de la collection nationale	-		2 000	
Apports d'entités non gouvernementales reçus pendant la période	47		77	
Revenu de placement réalisé et reporté	108		201	
Gain (perte) non réalisé sur placements	(70)		2	
Montants transférés d'apports reportés (note 3)	-		113	
	85		2 393	
Moins :				
Montants comptabilisés dans les produits	-		(1 325)	
Solde, fin du trimestre	9 056	\$	8 971	\$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Notes complémentaires, page 15

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Note 5 - Apports reportés liés aux immobilisations :

Les apports reportés liés aux immobilisations sont constitués de :

	30 septembre 2013	31 mars 2013
Utilisés pour faire des acquisitions :		
Apports de capital reportés provenant d'entités non gouvernementales	2 070 \$	2 105 \$
Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires	212 429	217 540
	214 499	219 645
Destinés à être utilisés pour faire des acquisitions :		
Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires	3 430	5 456
Solde, fin du trimestre	217 929 \$	225 101 \$

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations se présente comme suit :

	30 septembre 2013	31 mars 2013
Solde, début de l'exercice	225 101 \$	233 986 \$
Plus :		
Acquisitions d'immobilisations Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice précédent	2 183	6 213
	(2 026)	(3 126)
Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice en cours	157	3 087
Crédits parlementaires reportés en vue d'acquisitions futures d'immobilisations	-	2 924
Crédits parlementaires reçus	157	6 011
Moins les montants comptabilisés à titre de produits :		
Apports de capital reportés	(36)	(148)
Crédits parlementaires	(7 293)	(14 748)
Solde, fin du trimestre	217 929 \$	225 101 \$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Notes complémentaires, page 16

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Note 6 - Dons et commandites :

Les dons et commandites sont constitués de :

	30 septembre	30 septembre
	2013	2012
Dons et commandites en espèces	199 \$	746 \$
Commandites en nature et dons d'artéfacts	2 084	1 593
Solde, fin du trimestre	2 283 \$	2 339 \$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Notes complémentaires, page 17

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Note 7 - Crédits parlementaires :

Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits :

	30 septembre 2013		30 septembre 2012	
Montant du budget principal des dépenses à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	57 419	\$	62 454	\$
Crédits parlementaires recevables à la fin du trimestre	(31 489)		(32 832)	
Crédits parlementaires reçus au cours du trimestre	25 930		29 622	
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	6 636		5 922	
Crédits parlementaires disponible pour usage	32 566		35 544	
Portion du montant reporté pour les acquisitions et les projets particuliers	(4 385)		(4 820)	
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(2 183)		(1 719)	
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	7 293		7 358	
Virements au Fonds de la collection nationale	-		(1 000)	
Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits	33 291	\$	35 363	\$

Reconciliation des crédits parlementaires reportés :

	30 septembre 2013		30 septembre 2012	
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	6 636	\$	5 922	\$
Crédits parlementaires reportés utilisés au cours du trimestre	(2 251)		(1 102)	
Crédits parlementaires reportés, fin du trimestre	4 385	\$	4 820	\$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires, page 18

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

8. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes ont été reclassées pour tenir compte de la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Tableau 1 - Produits d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 19

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Droits d'entrée et programmes	1 826 \$	1 875 \$	3 298 \$	3 283 \$
Location d'installations, événements et concessions	926	832	1 890	1 439
Ventes - Boutiques	659	672	1 200	1 203
Stationnement	546	588	964	970
Imax	311	553	669	943
Adhésions	63	62	127	125
Expositions itinérantes	67	55	103	98
Publications	16	11	28	26
Autres	63	93	122	139
	4 477 \$	4 741 \$	8 401 \$	8 226 \$

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

(Non audité)

Tableau 2 - Charges

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2013
(en milliers de dollars)

Page 20

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Coût du personnel	8 244 \$	7 962 \$	16 834 \$	16 979 \$
Amortissement des immobilisations	3 659	3 718	7 329	7 434
Impôts fonciers	2 500	2 417	4 923	4 834
Opération des bâtiments	1 771	1 860	3 435	3 414
Acquisitions de pièces de collection	2 248	3 177	2 397	3 585
Services professionnels et spéciaux	1 206	924	1 735	1 449
Services publics	703	670	1 403	1 388
Réparations et entretien	649	689	1 336	1 263
Infrastructure et systèmes TI	630	609	1 086	1 226
Fabrication et location d'éléments d'exposition	473	512	1 052	1 390
Marketing et publicité	413	485	828	804
Coût des marchandises vendues	294	487	585	680
Dépenses de voyage et d'accueil	165	167	367	419
Matériel et fournitures	236	197	341	461
Redevances	84	173	152	281
Autres	217	177	400	405
	23 492 \$	24 224 \$	44 203 \$	46 012 \$